

DECISION DG n° 2018-98

Du **16 MAI 2018** portant nomination du délégué à la protection des données
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants.

DECIDE

Article 1^{er} : Madame WAYSBAUM (Virginie), Directrice adjointe à la Direction des affaires juridiques et réglementaires, est nommée en tant que déléguée à la protection des données.

Article 2 : La présente décision est publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le **16 MAI 2018**

Dr Dominique MARTIN

Directeur général